

ADC a été attributaire du marché portant sur les études, la fourniture, le montage et la mise en service des appareils de levage lourds des nouveaux bâtiments centrale groupe 5 de l'aménagement hydroélectrique de La Coche.

Ce projet portait sur 14 appareils dont des ponts roulants, poutres roulantes suspendues et monorails pour un montant de 1 880 000 €.

Parmi ces équipements, **le plus gros pont roulant jamais réalisé par ADC : un Pont Roulant 2 x 200 t / 40 t / 2 x 10 t, portée 18,10 m**



Au fort tonnage s'est ajoutée une difficulté supplémentaire : l'appareil a dû, compte tenu de ses caractéristiques hors normes, être fabriqué suivant les spécifications EDF extrêmement contraignantes RRCMH (Règles de Réalisation et de Contrôle des Matériels Hydrauliques), habituellement appliquées aux conduites forcées et aux vannes.

Les essais ont été réalisés avec succès début février, avec 500 t de charge (1,25 fois la charge nominale).

Cette affaire constitue une très belle vitrine pour le savoir-faire d'ADC.